

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

## Projet de construction dans le secteur R

# La Ville de Brossard n'ira pas de l'avant avec la construction d'un mur antibruit

**Brossard, le 10 juillet 2023** – Du 15 mai au 5 juin dernier, la Ville de Brossard invitait 616 propriétaires de résidences ciblées dans le secteur R à remplir un court questionnaire au sujet d'un projet de construction d'un mur antibruit le long de l'autoroute 132, entre le boulevard Rivard et la rue Riverin. La Ville souhaitait ainsi connaître l'opinion des personnes qui seraient les plus affectées par la construction d'un mur antibruit, principalement en ce qui a trait au niveau sonore et au mode de financement de l'infrastructure. Après analyse des résultats obtenus, la Ville de Brossard a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

### Faits saillants du questionnaire

- 24 % des personnes ciblées par le publipostage ont répondu au questionnaire.
- 61 % des répondants affirment être peu ou pas du tout incommodé par le bruit ambiant à partir de leur résidence.
- 74 % des répondants n'étaient pas en faveur de construire un mur antibruit selon le modèle financier étudié par la Ville<sup>1</sup>.

### Décision de concert avec les citoyens

Considérant que la construction d'un mur antibruit représente un investissement majeur qui aurait eu un impact sur le quotidien et les finances des citoyens les plus touchés par ce projet, la Ville de Brossard estimait qu'il était primordial de connaître leur perception afin de nourrir sa réflexion. À la lumière des résultats obtenus, et en tenant compte de l'ensemble des facteurs relatifs au projet, la Ville a décidé de ne pas aller de l'avant avec la construction d'un mur antibruit dans le secteur R.

Pour consulter les résultats du questionnaire ou pour en apprendre davantage sur le projet, visitez [brossard.ca/antibruit](http://brossard.ca/antibruit), ou communiquez avec Services Brossard au 450 923-6311 ou à [services@brossard.ca](mailto:services@brossard.ca).

– 30 –

---

<sup>1</sup> La répartition des coûts à l'étude représentait une proportion de 25 % du montant au secteur ciblé et de 75 % à l'ensemble de la Ville. Cela représenterait un montant de près de 400 \$ à payer annuellement, au cours des 20 prochaines années, pour les citoyens du secteur concerné.

**DIRECTION DES COMMUNICATIONS**

2001, boulevard de Rome  
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 450 923-6311

[brossard.ca](http://brossard.ca)

 **brossard**